

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DCPA 17 Convention de collaboration entre la Ville de Paris, Solarvip et l'Association des Nouvelles Technologies de L'Éducation et de sa Communication (ANTEC) - Mise à disposition aux de données de monitoring de la centrale photovoltaïque de la Halle Pajol.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à l'approbation de l'Assemblée le projet de convention de mise à disposition, à titre gratuit, par la société Solarvip à l'ANTEC, des données de monitoring de la centrale photovoltaïque de la Halle Pajol au bénéfice de travaux pédagogiques menés par l'ANTEC ;

Vu l'avis du Conseil du 18ème arrondissement en date du 5 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Madame la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal est autorisée à signer la convention de mise à disposition, à titre gratuit, par la société Solarvip à l'ANTEC, des données de monitoring de la centrale photovoltaïque de la Halle Pajol au bénéfice de travaux pédagogiques menés par l'ANTEC.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO